

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 octobre 2011

1. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement

- Mairie :
 - o installation réalisée dans les locaux provisoires au 21 route de Clessé pour quelque temps.
 - o Travaux : coupures d’eau, électricité, éclairage public en cours. Voir les problèmes de branchements communs avec l’église.
 - o Sécurisation du chantier : semaine prochaine (périmètre minimum défini avec l’architecte)
 - o Déplacement de la stèle réalisé.
- Ecole :
 - o Classe (ancienne garderie provisoire) : peinture réalisée par des parents bénévoles. Le sol PVC reste à poser.
 - o Garde-corps : 2 devis ont été faits pour un garde corps neuf (montant 3.900 à 4000 € HT). Sur une nouvelle idée de Mr RENAUDET, la grille servant de garde corps au 1^{er} étage de la mairie pourrait être récupérée. Devis en cours auprès de BNR pour récupération du garde corps (1865 € HT). Le conseil donne son accord pour la solution du garde corps de la mairie récupéré.
- Maison des associations (suite à la réunion des présidents d’association) :
 - o écran de projection mural : devis en cours (122 à 141 € HT). Accord du conseil pour cet achat.
 - o demande d’une association pour pose d’un lave mains dans les toilettes. Voir pour récupérer les lavabos en stock à l’atelier municipal.
- Salle de sports : Mr MARY a relancé une nouvelle fois la communauté de communes pour les problèmes récurrents de chauffage. Il faut attendre que le froid revienne pour faire des mesures. Le bureau sera saisi de ce problème s’il persiste. Revoir aussi la peinture extérieure qui se dégrade fortement.
- Halte garderie : achat d’un appareil électrique contre les mouches (idem garderie périscolaire). Accord du conseil.

Prochaine réunion de la commission pour voir le chantier de la mairie, diverses chaufferies centrales à visiter.

- Défibrillateur du foot : Mr FAURET propose d’acheter le matériel par la commune avec la participation des associations qui utilisent les locaux. Coût estimatif total 1.500 € environ. Accord du conseil.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

- le personnel encadrant le pédibus fait remarquer l’efficacité du radar pédagogique pour la traversée de la RN 149 à midi.
- soirée diététique : le 25 octobre à 20 h 30 avec la collaboration du Pays. Les invitations seront envoyées par le Pays sur tout le territoire du Pays.
- Cuisine salle des fêtes : le four donnant des signes d’usure, l’achat de la cellule de refroidissement est mis en attente. Prévoir certainement le remplacement du four dans les prochains mois.

- Garderie périscolaire : ouverture du lundi 31 octobre : attendre la réponse des parents utilisateurs (minimum 6 inscriptions pour ouvrir).
- centre de loisirs d'été : faire une nouvelle enquête pour avoir des données plus justes.
- Pendant l'arrêt de Mme RENAUD jusqu'au 2 novembre : remplacement assuré par Valérie DECHAMPS pour les mercredis et les vacances de la Toussaint.
- Conseil des jeunes : 29 octobre à 11 h (année 2000 + année 1994 pour le remplacement de Emilie GATARD)
- Foyer des jeunes : rencontre le 15 octobre avec les parents pour une remise en état. Le foyer est toujours fermé.

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

- Numérotation des villages : réunion avec présentation vidéo le 22 octobre à 9 h 30 pour le village de la Priaudière et 10 h 30 pour la Chapelle St Martin. Attendre les propositions éventuelles des habitants pour nommer les rues des villages. Mr RENAUDET ne pensait pas nommer les rues mais simplement numéroter les maisons.

Arrivée de Mme PICHERIT.

- Chemin de la Renelière : problème de drainage des eaux pluviales dans le fossé à voir.
- Devis panneau de « co voiturage » : 80 € chez Signaud Girod.
- Rue des jardins : aménagement pour ralentir les voitures arrivant de la route de Clessé. Revoir la signalisation du sens interdit en descendant.
- Cimetière : anti mousse a été passé dans les allées en enrobé
- Terre saine : subvention de 1.500 € accordée par le Pays (attendre confirmation écrite) + 1500 € de l'agence de l'eau à recevoir également. Coût de l'étude du FREDON : 4500 €. Le panneau « Terre saine » a été posé à l'entrée du bourg. Formation pour les employés communaux à prévoir dans les prochains mois. Il doit y avoir un véritable engagement de notre part.
- P.A.V.E. : étude remise par la SOCOTEC. Des travaux ont été préconisés dans les rues du bourg (coût environ 300.000 € à programmer dans le temps). Des priorités devront être faites. A étudier en commission pour élaborer un plan pluriannuel.

Arrivée de Mme TURPEAU.

- Les plants de la mairie ont été replantés sur le parking de l'école, ce qui rend un plus bel effet.

d. Commission Vie Associative

- journées du patrimoine : 8 véhicules + 4 cyclos présents sur les 2 journées. Petite affluence sur les 2 jours. Exposition de photos réalisée à la maison de retraite très appréciée.
- réunion des présidents d'association : compte rendu joint. Le compte rendu sera envoyé à toutes les associations.
- soirée à thème « Portugal » : la réunion sera reportée au 9 mars 2012 pour des raisons de santé de Mr DUARTE. Faire une annonce dans les journaux et sur le site prévenant du report de la soirée.

Prochaine réunion de la commission : demande de subvention de l'AMAP à étudier pour une décision lors de la prochaine réunion du conseil.

e. Informations diverses du maire

- 26èmes journées commerciales : affluence surtout le dimanche. Commerçants plutôt satisfaits dans l'ensemble.
- Réunion publique : le 18 octobre prochain. Lundi prochain à 18 h 30 réunion de la commission pour voir la présentation de celle-ci en commission ;
- CCAS le 28 octobre pour la préparation du repas des aînés le 12 Novembre 2011.
- Assemblée Générale de la gym : 14 octobre à 20 H 30. Tous les conseillers sont invités.
- Le maire est invité à une réunion à la préfecture pour parler des radars pédagogiques
- ZDE : Un mât de mesure va être bientôt installé à la Jaunière pour mesurer la vitesse des vents sur le site.
- Communauté d'agglomération : sur 42 communes, 41 ont donné un avis favorable. 1 seule contre : St Amand S/Sèvre. Réunion le 16 novembre avec tous les maires et adjoints et le 8 décembre à 16 h pour les conseillers municipaux et les personnes du monde économique intéressées.
- Centre nautique : statu quo. Seule une moitié fonctionne. Affaire juridique toujours en cours.
- Vente du jardin appartenant aux consorts Hérault : projet d'acte réalisé. Signature courant novembre.
- Mairie provisoire : célébration des mariages. Le maire propose de les faire à la salle de réunion de la salle des fêtes. Faire une déclaration préalable au tribunal.
- Départ du Père Jean Marchand : en ce qui concerne le logement il semblerait que le nouveau prêtre soit logé à Bressuire. Attendre quelques mois avant d'envisager la reprise du presbytère. A voir avec le conseil paroissial. Réflexion sur la nouvelle affectation à donner. Des loyers seraient intéressants pour compenser la perte des loyers de ces dernières années.

f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »

- Benne déposée à l'atelier cette semaine : benne pleine
- Tas de tôles à l'ancienne scierie : le maire rappelle qu'ils sont situés sur des terrains privés donc appartiennent aux propriétaires (Mr RAMBAULT Eric et la Communauté de Communes) et qu'elles sont d'ailleurs en cours d'enlèvement. Les séchoirs sont en cours d'estimation pour répondre à une demande d'achat.
Mr MARY demande qu'une pancarte de présentation des parcelles à vendre soit faite auprès de la communauté de communes comme dans la zone de « l'aliette » à Bressuire et que les parcelles soient mises en valeur pour intéresser d'éventuels acquéreurs. Mr le maire transmettra la demande en bureau communautaire.
- Composteurs : faire une relance dans les journaux
- Containers : on peut constater des dépôts de « monstres » dans les containers des villages (l'Ordonnière) qui n'est pas dû aux habitants des villages mais par des personnes de passage sur la RN 149.
- C.E.T. : été passé sans trop de souci au niveau des odeurs. Constat : des arbres en périphérie sont morts.
- Terre saine : inciter les riverains des trottoirs à entretenir devant chez eux.
- Intérêt d'avoir des poules pour l'élimination naturelle des déchets, mais problème au niveau des règlements des lotissements.

2. REGLEMENT DU LOTISSEMENT DU PINIER 3

Mr le maire présente le plan du lotissement du Pinier 3 élaboré par AREA, maître d'oeuvre.

Le permis sera déposé pour 15 parcelles dans un premier temps. Moyenne des parcelles 930 m².

Le prix devra être défini. Un prix de revient devra être calculé par le maître d'œuvre en tenant compte de la voirie.

- le maire donne lecture du projet de règlement et relève notamment les points suivants :
 - o L'achat de plusieurs parcelles pour une seule maison et la construction de plusieurs logements sur un même lot seront interdits.
 - o Voir s'il ne serait pas possible d'imposer un délai pour construire.
 - o Sont autorisés les constructions à usage libéral, commercial ou artisanal à condition que l'activité ne gêne pas les voisins et que les demandes soient vues par la mairie.
 - o Les accès aux parcelles seront imposés.
 - o Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques : conforme au PLU (5 m minimum). Par rapport aux limites séparatives : soit en limite soit à 3 m minimum.
 - o Les clôtures en limite séparatives ne sont pas obligatoires (seulement en façade donnant sur rue voie interne du lotissement).
 - o Revoir l'article sur les constructions annexes.
 - o Hauteur maximum des portails autorisée : 1,50 m en lien avec la hauteur des clôtures autorisée de 1,20 m maximum.
- Estimation des travaux de raccordement :
 - o devis SVL pour les 2 tranches (tranche 1 : 21.453 € TTC et tranche 2 : 15.569 € TTC) y compris la bouche d'incendie.
 - o devis GEREDIS : 19 707 € TTC

3. VENTE DE BOIS A CHAMBORD

Le stock des sapins détruits lors de la tempête Xynthia a été demandé par une personne de Boismé et propose 10 € le stère (3 ou 4 stères). Le conseil accepte.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Demande de l'école Henri Dès : achat de 2 étagères à 344 € l'unité. Accord du conseil.
- Réponse du Conseil Général par rapport au courrier de parents utilisateurs du car scolaire.
- Nettoyage de la salle des fêtes : renouveler le matériel d'entretien (serpillères notamment).